

**PORT DEPARTEMENTAL
DE MARANS**

CAPITAINEURIE DES PORTS DEPARTEMENTAUX

**AVIS AUX NAVIGATEURS
N°092/2024/D17**

Les navigateurs sont informés que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour finaliser le mécanisme de manœuvre de levée du pont du Brault.

Afin de limiter l'impact sur la navigation, il sera mis en place un fonctionnement en mode dégradé de l'ouvrage qui ne pourra s'ouvrir que pour les navires d'un tirant d'air de 16 m maximum avec une cote marine de 6 m.

Hors aléas climatique et à la pleine mer, des levées pourront être effectuées les 10 et 23 janvier 2025 et le 6 février 2025.

Prendre rendez-vous auprès des éclusiers du Brault 24 heures à l'avance.

Le Surveillant des ports départementaux



Jacques BERTHELOT

DESTINATAIRES :

- Préfecture maritime de Brest / informations nautiques
- Capitainerie des ports départementaux
- Port de Marans
- Port de Charron
- IIBSN (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise)
- Mélanie De Nale et Benjamin Berthe de la DI-SOA
- Entreprise Catana-Bali